approbation obtonue, le domier sera envoyé au génie. On copère, de cette façon, gagner du tempa.

UN DRAME CONJUGAL UNE FEMME FRAPPÉE D'UN COUP DE TRANCHET PAR SON MARI

Blessure peu grave. -- Arrestation de l'agre

Une scène sanglante qui aurait pu, sane l'in-Ervention immédiate des témoins, entraîner de brès graves conséquences, s'est déroulée mercredi un peu avant deux heures de l'après-midi, à l'esta-minet de M. Meunier, rue Sainte-Elisabeth, 14. Les gens de la maison se trouvaient assis sur le Beuil de la porte en compagnie d'une locataire, Eli-Ba Lacbens, 33 aus, ménagère. Soudain, un pas-sant endimanché s'approcha de cette dernière et la prenent par le bras, reulut d'entraîner. En même temps une discussion animée, en fiamand, s'élevait batre eux.

the the cause and the course of the course our la locataire, so disposaient à axpulsar l'inonna, quand Mme Lasbens fit connaître qu'elle trauvait en présence de son mari, Aloïs Steeland, 35 ans, demeurant à Lille, rue de Juliere,

ponnu. quand Mme Lasbens fit comnaire qu'elle se treuvait en présence de son mari, Alois Stesland, 3 ans, demeurant à Lille, rue de Juliers, 1804.

Les époux Stesland-Lasbem, originaires de Thaurout, s'étaient mariée il y a une dotzaine d'annecs. Au dire de la femme, ils avaient quitté la Belgique, à la snite d'une condamnation à huit mois de prison, encourre par son mari pour coupe de conteau et blessures graves portés à l'un de ses compariotes. Ils vinrent habiter Lille, où le mari harrier la profession de cordonnier. Mais, ditalle, la paix ne régnait pas dans le ménage, et à diverses reprises elle fut l'objet de violences.

Elle quitta finalement son mari, il y a deux ansanziron, demeura encore quelque temps à Lille, puis vint habiter en juillet 1905, à Roubaix, à l'estaminet Mennier. A ce moment elle se trouvait en compagnie d'un ami, avec qui elle a vécu du reste depuis lors.

Pour évites un rasemblement vis-à-vis de sa maison, Mme Meunier fit entrer les époux site-band d'une son estaminet, mais la discussion consistes de plus helle. Le mari demanda à diverées regriso à sa femme, de reprendre la vic commune, et de revenir avec lui à Lille.

Comme elle s'y refusait, alléguant notamment qu'elle ne pouvait quitter son ami sans l'avertir, son mani fit quelques pas vers le corridor de la maison et retira de sa poche un objet qu'on ne put aparcasoir. En réalité, le cordonnier, préparant sa vengeanne, venait de sortir d'un étni en cuir un branchet dont il s'était muni. La main gauche tessant l'arme cachée dans la poche, il revint alors vers sa femme qui s'était assise près du comptoir. Puis il renouvels as demande. Comme Mme Lacbens persistait dans son refus, son mari leva sou-l'ain le bras et la frappa dans le dos.

Elle poussa un cri et a'enfuit vers la cuisine, poursaitie par son mari qui voulait frapper encore. A cette vue, plusious femmes qui se trouvaient dans l'estaminet s'enfuirent également, efrayées, sauf l'une d'elles, Mile Louise Vancommelbecque, à l'en servit pour repousser l'agresseur, qui sortit de

a donne ses soins à la bleesée, lui a prescrit une floursine de jours de repos.

Interrogé par M. Squivée, l'agresseur n'a fait sueune difficulté pour reconssitre son acte qu'fl is mis sur le compte d'un moment de surexcitation. Il senble bien pourtant qu'il ait agi avec préméditation. Il était venu, en effet, de Lille, armé d'un tranchet. Il a été immédiatement écroué su lépôt central pour être conduit à Lille.

Ajoutous qu'Aloise Stécland demeurait rue de l'ullera en compagnie de ses deux enfants agés de Il et l'ans. Désireux d'introduire une instance en divorce contre sa femme, il l'avait fait surprendre par la police en conversation intime avec son stati.

COMMUNAUX. — L'adjudication de la fourni-ture du combustible nécessaire au chauffage des établissements communaux, du ler juillet au 31 décembre de cette armée, a eu lieu hier à la mairie. Le bureau était présidé par M. Edouard Rous-bel, adjoint au maire, entouré de MM. Bayart et Paul Despature, vonseillers municipaux, Colies, architecte municipal et J. Salembier, receveur mu-nicipal.

L'evaluation de la fourniture était de 25.000 fr.

L'evaluation de la fourniture était de 25.000 tr. Il y avait quatre lots de charbons : 1º charbon gras pour foyers domestiques, 28 fr. la tonne; 2º charbon demi-gras pour l'alimentation des géné-rateurs. 16 fr.; 3º anthracite de 4 à 8 centimètres de grosseur, 38 fr.; 4º anthracite dis gailleterie de Charleroi, de 9 à 20 centimètres de grosseur, 36

a. aquideation n'a pas donné de résultats, fea Boumissionnaires ayant tous précenté des prix supérieurs à ceux du devis. En voici le détail :

MM. Emile Delcroix, 32 fr. 50; 46 fr.; 44 fr. et 22 fr. 50. — Charles Roger, 32 fr. 95; 46 fr. 50; 44 fr. 10 ct 23 fr. 10. — Liagre et Leman, 31 fr. 50; 21 fr. 50; 45 fr. et 43 fr.

MARIAGE. — Mercredi, à onse heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Elisabeth, le mariage de M. Heari Catteau, ingénieur électricien, ils de M. Henri Catteau, filaiteur, président de la neusique municipale la Grande-Harmonie, et de Mine Catteau, née Bernard, avec Mile Maria Dutoit, file de M. Alphonse Dutoit, comptable, hous-directeur du Choral Nadaud, et de Mine Duboit, n'es Honores.

hous-directour du Choral Nadaud, et de Mme Duboît, nie Honores.

Les témoins étaient : pour le marié, MM, Jean
Cattenn, représentant et Edouard Catteau, chef
de fabrication, ses frères; pour la mariés, MM.
Fernand Dutoit, soldat au 38 hussards et Ambroise
Moretti, tapissier, ses frère et beau-frère.
Pendant la cérémonie, M. Hugues a chanté avec
kepression l'Are Maria et le Pater noster de
Kung. M. Paul Fournier, sous-chef de la Grande-

Name. M. Paul Fournier, sous-chef de la Grande-Harmonie a joué avec le beau talent qu'on lui bonusit, trois morceaux pour clarinette, le Cid, de Saint-Saëns, un Largo de Mozart et un An-dante de Sporhr. Tous deux étaient accompagnés par M. Seutin, l'habile organiste de la paroisse.

DANS LA POLICE. — Pour la troisième fois legnis un an, des permutations de personnel ont us lieu mercredi soir, entre les différents postes le police. La première fois, les douze agents atnde poètice. La premiere fois, les douze agents at-hachés à chaque commissariat passèrent au com-missariat suivant dans cet ordre: 1st, 2s, 3s, 5s_et s. Après trois mois, quatre agents seulement furent, de nouveau, déplacés dans chaque poste, puis quatre autres six mois plus tard. Dans un an tet demi ou deux ans, tous les agents de police connaîtront de la sorte les différents quartiers de la ville.

LA RECEPTION DU CERGLE « ALEXANDRE DUMAS ». — Le Cercle Alexandre Dumas, qui a biblem un si beau succès, dimanche, au concouré l'érphéene de Tourcoing, a été requ officialisment, pairre di soir, à la Mairie par l'Administration municinale.

manicipale.

Un grand nombre de sociétés lui ont fait escorte
Be la gare à l'Hôtel de Ville. Le cortage s'est mis
me marche à 8 houver un quart, il a desendat la
pen de la Gare au infieu d'une deuble faite de cutimux. La Grande Fanfare cuvreit la marche, misvis des acciétés autivantes : Concordis-Hermesie, 4sDacilla Roubesieune, la Fabiliarianque di JeanBhislain, la Saint-Michel, 15 Faufare Delattre, la Canfare de Beaurepaire, l'Union des Travailleurs,

a Jeunesse de l'Ancien Temps, la Grande-Har nie et la société de gymnastique La Roubaisien Les vainqueurs de Tourcoing étaient couverts

Les vainqueurs de Tourcoing étaient couverte de feurs.
C'est ell. C. Lehoucq adjoint au maire, entouré de MM. Noyelle, Ségard et Cousu, conseillers manicipaux, qui a requ le Cerele Alexandra Dumas, M. Eugène Willam, président, lui a présenté la société en inastant sur ce point qu'elle est exclusivement composée d'éléments roubaisems: Il a ensuite fait l'éloge du chef, M. Louis Devispelaere, qui a su faire obtenir à sa jeune plajange un aucès sans précédent. Sur as preposition, un vivat a été chanté par les choristes à la municipalité, à M. le maire, au chef et au sous-chef, M. Albert Leconte.

M. Lehoucq remercie la société et la félieite de ses succès, succès certains d'avance avec un président

sos sucoès, sucoès certains d'avance avec un président tel que M. Willem et un chaf comme Dewispelaere. Il sjoute que la ville de Roubaix a été très flattée de la victoire du Cercle Alexandre

Dumas.

M. Dewispelaere souligne toute l'importance du necès remporté qu'il attribue au dévouement de M. Dewispelaere souligne toute l'importance du succès remporté qu'il attribue au dévouement de ses choristes. Il sorhaite que l'union des Raubaisiens se fasse peur qu'ils puissent aller cueillir des lauriers en Belgique. Il remercie enfin les sociétés de la ville qui ont bien vouln faire escorte au Cercle Alexandre Dumas.

La réception s'est terminée d'une façon tout à fait inédite par l'exécution qui fut parfaite, de la finale du chesur imposé a Hiromdelles et preseriten, de T. Sourilas.

La société a ensuite regagné son local, le Café du Demi-Cercle, place Notre-Dame, où la fête s'est terminée d'une façon tout intime.

L'OUVERTURE DE L'ECOLE DE NATA-TION. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, PEcole de natation sera ouverte samedi prochain 30 juin.

Conformément au règlement, l'Ecole est exclusivement réservée aux dames tous les mercredis de

sivement réservée aux dames tous les mercredis de trois heures du soir à la fermeture et les vendredis de 5 heures à midi.

de 5 heures à midi.

POUR LA CAISSE DE RETRAITES DES SAPEURS-POMPIERS. — Le peignage Alfred Motte
et C°, rue d'Avelghem, vient d'adresser à la Compagnie des sapeurs-pompiers une somme de cent
francs pour sa caisse de retraites en remerciement
de la promptitude qu'elle a apportée à éteindre
lincendie de dimanche dernier.

Innendice de dimanche dernier.

MORT DE L'ANCIEN GUETTEUR FOSSIER.

Le vieux guetteur Henri Fossier, n'aura pas survéeu longtenps au service suranné, supprimé depuis peu qu'il était chargé d'assurer. Il est mort, movredi, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 64 ans.

M. Henri Fossier avait été nommé guetteur en 1876 après avoir fait, pendant ciuq ans, l'intérim du service. Son état de santé l'obligea à démissionner a la fin de l'année derniere, après 36 ans de services. C'était un excellent serviteur de la ville.

Les funérailles de M. Fossier auront lieu, vendredi, à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame.

L'ACCIDENT de la RUE de BLANCHEMAILLE

me tous les derniers jeudis de trimestre.

L'ACCIDENT de la RUE de BLANCHEMAILLE

— Une légère amélioration s'est manifestée, mercredi, dans l'état de Mile Marguerite Leclère qui fut grièvement brûlée à la suite d'une fâcheuse méprise et transportée mardi après-midà à l'Hôtel-Dieu. La malade a pu absorber une petite quantité de lait.

A son arrivée à l'Hôtel-Dieu elle avait reçu les derniers sacrements.

M. Desnoulet-Ployette, le caluretier de la rue de Blanchemaille chez qui s'est produit l'accident, nous prie de dire que c'est de la potasse caustique qui a été versée à sa cliente au lieu de vin blanc. « Je m'étais servi, dit-il, de ce produit pour nettoyer mes tuyaux à bière. Quand j'eus terminé la besogne, étant distrait, je mis la bouteille à un endroit où il y avait du vin blanc. MIle Leclère étant venue vere onze houres, demanda un vin blanc, et una femme, par mégarde, versa de la potasse caustique. Aussitôt nous nous empressames de lui donner Jes soins et d'eller chez le pharmaceien le plus proche en lui portaut la bouteille à potasse. J'ai, dans la suite payé tous les frais médicaux et pharmaceutiques causcée par cet accident. Il me semble que je ne pouvais faire mieux. J'ai déposé chez M. Prudhomme, commissaire de police, une certainé quantité du liquide. J'en tiens, d'ailleurs, à la disposition des personnes qui roudraient se rendre compte que ce n'est pas du poison. "L'HORRIBLE ACCIDENT D'USINE. — M.

L'HORRIBLE ACCIDENT D'USINE. -- M elteil, commissaire de police du deuxième arron-ssement, a ouvert une enquête pour rechercher il y a lieu, les responsabilités de l'horrible accient qui a causé la mort d'un ouvrier de la teintu-erie de M. Joseph Ernoult et C°, 170, rue de l'In-ustrie, M. Auguste Vandermeersch.

dustrie, M. Auguste Vandermeersch.

Il paraîtrait que ce malheureux n'avait pas reçu
l'ordre d'enlever les chiffons des calorituges et
qu'il avait commencé ce travail de sa propre ini-tative. En tous cas, s'il a enjambé l'arbre de transmission, ainsi qu'on le suppose, il a commis une
grave imprudence, d'autant plus qu'il portait un
tablier.

Le magistrat conclut, d'ailleurs, dans ce sens:
c'est un accident de travail dù à une imprudence.

UN VIEILLARD RENVERSE PAR UNE VOITURE. — Un rétameur, M. Jacques Névejans, âgé de 72 ans, passait, hier matin, vers huit heures, rue du Fort, près de la rue de l'Ommelet. Il se trouvait sur le trottoir très exigu à cet endroit, lorsque vint à sortir de la cour Foveau, la voiture de M. Paul Prouvost, boulanger.

Pour ne pas être renversé, le vieillard se jeta contre la muraille, mais un panier et une marmite qu'il tenait faisaient saillie sur la chaussée et ils furent accrochés par la voiture. Le rétameur roula sur le pavé et l'équipage lui passa sur le corps. Relevé aussitôt par le boulanger, il fut conduit chez M. le docteur Montaigne qui constata qu'il avait reçu des plaies contuses à la main droite avec décollement des ongles.

Le vicillard blessé a regagné ensuite son domicile, rue Vallon, 36.

LA FOURRIÈRE A CHIENS. — En raison du cas de rage que nous avons signalé, hier. l'Admi-nistration municipale vient de donner les instruc-tions pour faire circuler la fourrière à chiens dans

les rues de la ville UNE MONTRE DISPARUE. — Nous avons relaté l'arrestation d'un jardiner, Albert Amand, âgé de 27 ans, demeurant rue de la Tulleries, qui avait été accreé par Maria Quivy, femme Ménard, demeurant rue Fourcoy, de lui avoir enlevé son porte-monnaie contenant

do france.

L'enquete ouverte par la police aur cette affaire, a établi la complète innocence d'Albert Amand, qui a éta relaxé aussitôt et qui ne sera poursuivi que pou ivrease.

ivrease. — Interest planes a partir de 5 francs par mois, Maison screpet, 138 bis, Grande-Rue.

NE PAS CONFONDRE. — Sime Vanderplanck, cabareñère, rue de Tourosing, 95, nous fait savoir, à propos de la rice survenue, d'unanche sor, à cet endroit, qu'elle re tient pas de bal dit « crincriu ».

TIRACE DE LA « RUCHE ROUBAISIENME » aura licu le 1" Juillet prochain, 25.00 billets à 1 fr., 20.000 fr. de primes. 1"prime 18.000 france.

GRACE A UN PROCEDE DE MOUTURE, tous les éléments nutritifs du blé soat conservés dans le PAIN NORMAL FRANÇAIS. Aussi doit-il être conseillé aux diabétiques, aux surmenés et aux neurasthéniques, (Voir aux annonces). 5711

CROIX

NOMINATIONS.—Par arrêté municipal, le nommé Bot Eugène est nommé surveillant de cabinet au Chélet-Rains, et as femme Haluir Jeanne est également commé concierge de la digirle, en rempieconemis tele épour. Deb chy Alphenne, démissionnaire.

2011TES MONTELLIS D'UN ACCIDENT.—On se convisat du grave accident euronia le dimacche de la Penteotie, sous le portait de l'église SI-Plars. Un jeune garçon, Robert Wattme, dont les pareuts habiteut que de l'Ermitage, fut écraé par la chute d'une lourele

grille et relevé dans un état déseméré. Crées aux soins qui lui furent prodignés essuite, une amélioration à maniforte, permettant d'espérer la grárison.

Malheurensement, des complications étaient à crain-tre; elles as produziernet il y a quelque jours et l'enfant finit par succomber, après aveix enduré les plus vives couffrences. La désolation des parents est pavants.

WASQUEHAL

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira vendredi 29 juin, à huis heures du sots à la Mairie, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivants . . Compte administratif et de gestion 1905; commune. — 2. Budgets du Bureau, de bienfaisance. — 3. Budgets additionmel 1906. Sevrice vérinal et primitif 4907. — 4. Chemin vicinal n° 7; modification d'alignement. — 5. Lettres diverses et communications. — 6, Questions diverses,

LANNOY

Les funérailles de M. l'abbé Lemaître, ouré

Les funérailles de M. l'abbé Lemaître, ouré

La population de cette commune a fait, mercredi, de
magnifiques funérailles à son regretté pasteur. M. l'abbé
Lemaître, prouvant, à la fois, le ferme attachement
qu'elle avait pour lui et sa grabitude pour les nombreux
services qu'il ui a rendus pendant les dix années de son
ministère à Toufflers.

Dès le ematin, à la première heure, le drapau national, cravaté de noir, fistte à presque toutes les maissons, intiquant que le deuil est général.

A dix faeures et demie, a es lieu la levée du corps,
au presbytire, par M. l'abbé Delesaule, curé-doyen de
Lamoy, assisté de plusieurs prètres du canton. Un
long et imposant cordes a'est funé gussiét dans l'ordre saivant : les enfants de choeur; les gançons ayant
fait leur première communion cette année; la Fanfare
municipale; les mères chrétiennes; les jeunes commeniantes de l'année; les eufants de Marie; les jeunes
filles de l'école libre et du Patronage vésues de blanc
et portant des baminères; les élves du pensionnat de
Neoliu, conduites par les Sœurs de la Sagnase; la maftrise paroissaile; les membres du Conseil de fabrique;
MM. les curés et vicaires du canton, ainsi que d'autres
prêtres de la région, parmi lerguels es trouvait M. l'àbbé Caudron, ancien doyen de Lannoy, actuellement
chanoine et doyen de le Etzienne à Lille. C. groups
d'ecclésiastiques précédait immédiatement le cerceuil,
lequel, porté par huit amis du défunt, était recouvert
des vétements escendetaux. Selon la volonté de M. l'àbbé Lemaître, il n'y avait ni fisurs ni couronnes.

Les coins du poèle étaient tenus par MM. les abbés
Romnet, deven de Wattrelos; Lécuyer, curé, vice-doyen
de Lys, et MM. Dufermont, Braquaval, Leblanc et
de de de de la doctrine chrétienne, envoyée par les maison-uère d'Annappes puis éenait une foute d'hommes
et de fonmes, qu'on peut évaluer à un milher de per
ronnes.

Nous avons remarqué dans cette nombreus assistance: MM. Paul Ronte Ronte.

et d'autres mombres de la famille; une délégation de Frères de la doctrine chrétienne, envoyée par la maison-mère d'Annappes; puis éenait une foule d'hommes et de fonmes, qu'on peut éraiture à un milhier de personnes.

Nous avons remarqué dans cette nombreuse assistance; MM. Paul Bont, maire de Touffiers, et la plapart des conseillers municipaux; le comte de Montalembert, ancien député du Nord, maire d'Annappes; Mulliez-Dewailly, conseiller d'arrondissement, ainzi que beaucoup de personnalités marquantes de la région.

Le cortége a parcouru la rue de l'Eglise, fait le tour de la Grand'Place et cet revenu, par le même itanéraire; des marches funières étaient executées par la Fanfare un micipale. L'église étant trop petite pour recevoir tous les assistants, un certain nogabre d'entre eux durent demurer dehors pendant la cérémonio.

La messe a été célévrée par M. le Doyen de Lannoy. Après l'Evangile, M. l'abbé Delevalle est monté en chaire et dans ume allocution émouvante qui a arraché des larmes à beaucoup de fidèles, a retracé la vise d'abnégion, de prières et de dévocament du regreté pasteur.

Après l'absoute donnée par M. l'abbé Caudron, le convoi fumère s'est reformé dans eon ordre primitif et dirigé vers le cimetière. Le corps a été inhumé dans les avesus des pasteurs où repose déjà la dépouille mortelle de l'acucier curie de la parcoisse, M. l'abbé Delmy, vicodoven, dévede le 16 avent 1899, l'alge de 90 au Conseil de fabrique, a preponnée, au milieu de l'émotion générales au président du Conseil de fabrique de Toutfiers d'exprimer les sentiments qui animent les cours de habitants de la parcoise et plus spécialement des membres au président du Conseil de fabrique de Toutfiers d'exprimer les sentiments qui animent les cours des habitants de la parcoise, et plus spécialement des membres du Conseil de fabrique. Quels sont en ce moment les soutes de sont de cours de la déponde pour en le result de la déponde par le le cautier en le sentiment et de la parcise de la deviner. Tous, anse exception, ann faire ancune

cité et cetté bombomie qui mettaient tout le monde à l'aise avec lui. L'aise avec lui et a l'aise avec l

monie.

ANNAPPES

LA QUESTION DE L'ECLAIRAGE est verue, on le eait, à la devnière séance du Conseil municipal. Voici de nouvesux rensesgnements à ce sujet:

« M. le Maire fait consaitre au Conseil que, conformément à la délibération de l'assemblé communale en date du 23 novembre 1905, une somme de 200 francs a été prévue au budget additionnel de 1906 pour payer les dépenses nécessitées par l'éclairage de la rue de la Gare, depuis la halte du ciremin de fer juaqu'à la Place.

» A ce propon M. Deflontaisses, conseiller municipal, fait observer qu'il ne lui paraît pas équitable d'éclairer seulement la rue de la Gare, ai l'on se donne pas le même avardage aux autres quartiers de l'agricumention

» A ce propos, tal. Destonastes, conseller manicapal, fait observer qu'il in e lui parait pas equitable d'éclasere seulement la rue de la Gare, si l'on me donne pas le même avaraque aux antres quartiers de l'agglomération centrale du village.

» M. le Maire répond qu'en presant la décision d'éclaisere les abords du chemin de fer, le Conseil a's pas en l'interior de l'agglomération de faire une exception quelconque en faveur de ce quartier, mais d'apporter une amélioration d'ordre généroil dont proditeraient tous éch abstrants, à quelque quartiers, as servent du chemin de fer, le matin et le soir, un tries grand nombre d'estre eux, principalement les ouvriers, se servent du chemin de fer le matin et le soir, pour aller à leur travail et en revenir es qu'il est urgent d'éclaser bour trajes.

» Ein os qui concerne l'éclasage des autres quartiers de la soir, pour aller à leur travail et en revenir es qu'il est urgent d'éclaser bour trajes.

» Ein os qui concerne l'éclasage des autres quartiers de la soir soi qu'il est urgent de la canalisation y ears fails e élle proçues de comment est de la consideration posseble aujourd'hui le gai mais qu'il est facile e aux autres quartiers de proditer partie mais qu'il est facile e aux autres quartiers de proditer partie mais qu'il est facile e aux autres quartiers de proditer partie de mail fever le canaliser les revenir de mainifeste partient et misentaines, après bes explications, fait containe de dans est fais.

pour partier d'étre émis par M. le Maire.

d'en partier 1007, de la main qu'il le reupe de la canaliser de oux projonitions qu'il er range à l'avis et oux projonitions qu'il er range à l'avis et oux projonitions qu'il er range à l'avis et oux projonitions qu'il en range de la main d'étre émis par M. le d'ét

Tirage de la tembola de la Seciété St-Want, ...
Le tiage de l'amportante dombels de la Seciété de securir de la Seciété de securir de la Seciété de securir de la color de la Color de l'amportant de la color de la vente des sumetres rectants, contre belle rétrivam, contre prisa de la vente des sumetres rectants, contre belle rétrivam, contre prisa de l'acteurs de l'Al-Hanri d'espel, vendeur du Journal de Rosbais.

BLANKENBERGHE a bottombre, bell's villa garnie. Digue de mer, meilleure atuation. 18 lita. Electricité, gas, acur à tous les étages, S'adreser, 127, digue de Mer, Blankenberghe, 4337

RENTES ET COUPONS

Echéance du ler juillet 1906

MM. A. MORET of Cie, o, rue de la Care,

MM. A. MORET et Cie, 9, rue de la Care, à Roubalx, paient dès à présent et sans frais les coupons à l'échéance de juillet 1906.

Les opérations de bourse au comptant et à teme sur les places de Paris, Lille, Lyon, Bruxelles, Londres, Berlin, etc., sont exécutées aux meilleures conditions.

MM. A. MORET et Cie, se chargent des renouvellements de feuilles de coupons, remboursements de titres sortis aux tirages; échanges, transferts et conversions aux conditions les plus réduites.

réduites.

Dépête de fonds. — Dépête de titres. — Prête par titres. — Ronceignements divers. 5469

TOURCOING

LE CONCOURS D'ORPHÉONS

LE CONCOURS D'ORPHÉONS
Un Incident. — La déclaion d'un greupe bruxellois. — Une réponse de M. Charles Wattine
On sait le retentissement qu'a, parmi les orphéonistes de France et de l'étranger, le concours international de chant organisé à Tourcoing, à l'occasion de l'Exposition des Industries textiles,
Aussi n'avons-nous pas été peu surpris de lire
dans plusieurs de nos confrères de Belgique un
communiqué qui a trait à ces importantes manifestations artistiques de notre ville et qui s'exprime à peu près en ces termes:

« Dans son assemblée générale, la Société royale
l'Orphéon de Bruxelles vient de décider le retrait de
son adhésion au concours international de chant d'ensemble, annoncé à Tourcoing pour le 6 soût.

» En prenant cette « vésolution », à l'unanimité de
ses membres, elle déclare ne pouvoir rebauseer des
joutes masicales dont les réglements ne sont pas d'accontance.

» Elle décide, en outre, de poursuivre avec les gren-

oord arec ses principee et dont le caractère est faussé par la présence des groupes choraux formés pour la circonstance.

» Elle décide, en outre, de poursuivre avec les groudes chorales du pays, et notamment avec les Mélomanes de Gand, l'Emilation, de Verviers; les Artisses Rémis, de Éfruelles; les Disciples de Orètry et La Légia, de Légig, de cycle de toursois orphéoniques dont cette dernière société a pris l'initiative — la pesmère réunion devant avoir lèue à Légige le 16 soût prechain. »

Il nous a paru que nous ne saurions mieux nous renseigner et nous documenter sur l'incident ainsi annoncé « urbi et orbi» qu'auprès de M. Charles Wattine, directeur du concours.

Fort aimablement à son ordinaire, M. Wattine nous reçoit dans son bureau de la place Victor-Hassebrouck et tout aussitôt:

« — Je devine ce qui vous amène, fait-il, vous avez lu la fameuse nouvelle? »

Ce préambule n'était point pour nous déplaire, parce qu'il simplifiait singulièrement l'interview et qu'on abordait ainsi le vit de la question.

— Ce n'est point tout à fait une histoire d'hier, poursuit M. Wattine. Et la décision de l'Orphéon de Bruxelles était prévue, même avant le vote de l'assemblée grénfraie. Il v a une huisaine de jours

— Ce n'est point tout à fait une histoire d'hier, poursuit M. Wattine. Et la décision de l'Orphéon de Bruxelles était prévue, même avant le vote de l'assemblée générale. Il y a une huitaine de jours environ qu'une circulaire-convocation était adressée aux sociétaires et à quelques autres. Elle était conçue en ces termes :

Dans une note adressée par le directeur du Congrès international de chant d'ensemble de Tourcoring aux nreiates appeles à sièger dans les déférente jurys, mont isones international de chant d'ensemble de Tourcoring aux nreiates appeles à sièger dans les déférente jurys, mont les cas d'emprenne. MM. Les jurés voudront bien faire abstraction de leurs sentiments personnale à cet égand et ne juger que l'arcéculem proprenent dite, n'ayant pas à se présocuper des moyens que MM. les trecteurs auront employes pour l'obtenir. La Commission du concours a cru devoir hissen toute liberté sux sociétés.

C'est reconnaître officiellement comme licite l'usage des métres leurs auront employes pour l'obtenir. La Commiscien de les fétrie lorsqu'ils sont établis!

Il ces suriourel vui d'usage, en Belgique, d'exiger du président et dis directeur de chaque société, au moment de l'expécue de les fétrie lorsqu'ils sont établis!

Il ces suriourel vui d'usage, en Belgique, d'exiger du président et dis directeur de chaque société, au moment de l'exicution, le serment solennel que tous les chanteurs composant le groupe font intégralement partie de leur société.

Si l'on peut prétendre que parelle mesure n'est pas toujours efficace, il n'est pas admissible qu'elle ne donne pas de résultate.

Quoi qu'il en soit, l'Orphéon a toujours en à cœur et se fait un honneur de ne participer à des tournois de l'espèce qu'avec ess propres démants ; ess ressources ne lui pammettent pas d'ailleurs de recorder en vue d'un comodure, des chemitaurs salartés qui me donner aux sociétés.

Et plus loin, après avoir parlé des conditions dans lesquelles l'Orphéon avait adhéré au conditions dans lesquelles l'Orphéon avait adhéré au conditions da

rales belges.

Et plus loin, après avoir parlé des conditions dans lesquelles l'Orphéoa avait adhéré au concours de Tourcoing, la circulaire continuait:

cans resqueires l'Orpheon avait adnère au concours de Tourcoing, la circulaire continuait :

Al résulte de remesignemente recueillis que l'Orphéon se remontrera à Tourcoing avec des groupesents occasionnellement renforcés dans des proportions considérables.

Dans ces conditions, l'Orphéon a estimé qu'avec 160 à 460 amadeurs de chart d'ensemble qui constituent le cadre complet de la société, il pournait être mis en état d'infériorité par des groupes de professionnels salariés et voir ainsi compromise une réputation vaillamment acquise.

Après quoi, on annonçait l'assemblée générale qui devait décider.

— Tout le débat est là, déclare M. Wattine. Vous tombez à propos et voici ma réponse à M. Gaignaux qui a signé la circulaire. Il est juste qu'elle soit publique; disposez-en.

Et le directeur du concours d'orphéons nous remit le document suivant, que nous publions intégralement, comme il se doit:

« Lettre ouverte à M. Adolphe Gaignaux, président du royal « Orphéon », Bruxelles.

p Monsieur,

p Monsieur,

p Puisque vous essayez de jeter publiquement le discrédit sur le concours orphéonique de Tourcoing, en répandant à profasion dans la presse une longue circulare annonemt à grand finance le retrait du royal comment de grand finance le retrait du royal comment de grand finance le retrait du royal comment de grand finance pas de me soir intervenir en me servant, comme vous, de l'aimable hospitalité des journaux.

Ma réponse sera d'ailleurs très simple, et n'encombreta pas leurs colonnee.

y Vous vous retires, dites-vous, parce que le règlement est muet à dessein seur le guestion des emprends. Le raison est lamentablement comique, et je crois que vous aves vouln vire.

y Vous ne saves donc pas lire? J'el peine à le croire, puisque vous aves vouln vire.

y Vous nue saves donc pas lire? J'el peine à le croire, puisque vous écrives si bien. Or, dans le règlement que vous aves excepté en m'envoyant votre feasille d'adhésion le 14 mers, il est dit que tout ce qui n'est pas etrictement désende est pennis, et que tout ce qui n'est pas etrictement désende est pennis, et que tout ce qui n'est pas etrictement désende est pennis, et que tout ce qui n'est pas etrictement désende est pennis, et que tout ce qui n'est pas etrictement désende est pennis, et que tout ce qui n'est pas etrictement, de l'étrie, une clause impossible dans la pratique.

Il y a longtemps que vous comainese ma manifere.

un reglement, en Léorie, une clause impossible chan la pratique.

a Il y a longtemps que vous comaisses me menimente de voir à coré égard, et in a pouvait y avoir ascum dente de voir à coré égard, et in en dais d'ailleurs expliqué très catégoriquement dans nor différentes externées entrevent. Dest, vous asrans que, ne pouvant pas empérère les engrants, je les tolérais.

Laines and alors que pouvant pas empérère les engrants, je les tolérais.

Laines and alors que pouvant pas empérère les engrants, je les tolérais.

Laines and alors que pouvant pas empérère les engrants, je les tolérais.

Laines and alors que pouvant pas en la mage de quine auteulants dens desse la control de la c

b La relecte de votes déstrument est tort vous entre les dignes qu'il fant le lige.

On d'ant per pour cause d'inférierité aux puisque il La Banvarie présente us effectif pl puisque que colsi de l'Orphéen, Norviers, par co présente que relu de 10 chertales cuvirnns, et Hanti

preuz que cottu de l'Orphéen, Verviers, par conti-présente que 140 choritae euvirons, et Haarlem 5. p-se plus d'une-centelre.

3. Il est invelle auxei, et peut-êire imprudent sister, d'essimer gas eus groupes sont composte de fossionnels solectier con preuverant uniquessimi pércuité d'un président qui ne sortirest ni de son ni da-con etbs.

necenté d'am président qui ne sortirait ni de son usoss ni de son côle.

3 de comprenda que le vérité vous coête à dire, et je vais vous tirer d'ambarras; vous aves en peur. Maihou-revesement, comme dit Bolless;

Sousent la peur d'un visit vous conduit dans un pire,

3 vous n'aven pas évité l'écrif, et majers tente les précentions crateires, que votte aves princs, votre dématement apparant comme une giésuie esculade,

a Rathibée par le Maitre Ouysbrangit, elle surprendra péniblement le monde orphéculque.

3 Je vous salte bien sincèrement.

3 Je vous salte bien sincèrement.

3 directeur du concours orphécnique.

6 directeur du concours orphécnique.

a directar de concerte orphionique.a.

— Quant à la note adressée aux jurés du concours d'orphéons et d'où la circulaire a extrait sa
citation, complète M. Wattine, elle a été adressée
le 30 mai dernier. Elle tendait surtout à résumer
les articles du règlement et à servir de guide et
d'horaire aux jurés.

Le passage incriminé est l'article 3. Il y est
écrit;

Le passage incriminé est l'article 3. Il y est écrit i 5. Emprunts. — Dans la note que j'adressais à MM. les Jurés, lors du deutier concours, 1922 je dimás : « Le règlement est muset à dessers une les use d'emprunt. Measseurs les Jurés voudronts bien faire shatmotion de leurs sentiments personnels à cet de que et en jegre que l'oxécution proprement d'ite, n'ayant pase à se présonner des moyers que MM. les Directeurs auront employée reur l'obtenir.

« Il est edmis que jammés ancume sociétés de se présonte chans un conscouse avec ses élécuents ordinaires, pour le simple suissen sequiacues l'ouiget se pour des gruseres pour les imples mesus que accusabilités de pour d'arcant alongés de pour de guerre. Dans ces conditionales (Gammission de concessus à Pourie de l'arcant l'entre de l'entre d'arcant que les mesures de rigueur dont les Camillés s'arment chorjears ne sont paracia spériques ».

Mon sepacisme de 1902 n'a pas varié. Tous les organers chombés par les modares d'ordinaires proportons l'en mesures de l'entre l'entre de l'entre de l'entre de l'entre de l'entre l'entre de l'entre de l'entre l'entre de l'entre de l'entre de l'entre l'entre de l'entre de l'entre l'entre de l'entre de l'entre l'entre l'entre de l'entre l'entre de l'entre l'entre l'entre de l'entre l'entre

sounne. Il n'était peut-être pas inutile de verser le texte sans coupures au dossier, car l'incident vu sous cet angle n'est plus tout à faît le même.

LA III. FÊTE FEDERALE DES MUSIQUES

La III FLIE FEDERALE DES MUSIQUES
Le programme. — Les récompenese. — Le défilé.
Le drapeau fédéral. — Le concert de la
Carde Républicaine

La troisième fête fédérale qu'organise la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais et qui aura lieu, nous l'avons déjà annoncé, à
Tourcoing, le dimanche 29 juillet, sous le patenage de la municipalité de cette ville, promet d'être très brillante.

es ormane. Les grandes lignes de la fête ont été arrêtées.

très brillante.

Les grandes lignes de la fête ont été arrêtées.

Les grandes lignes de la fête ont été arrêtées.

Ce sont les suivantes:

Le dimanche 20 juillet, à neuf heures du matin, se tiendra dans la salle des fêtes de l'Académie de musique, le Congrès annuel, qui sera suivi de la remise des récompenses aux vieux musiciens, sous la présidence d'un représentant du Gouvernement.

A midi, réception à la gare de la musique de la Garde républicaine par les 18 sociétés fédérées de la ville qui se rendront en cortège à l'Hôtel de Ville où les artistes de la Garde seront présentés à la municipalité.

Aussitôt les vins d'honneur, les 18 sociétés tourquennoises formant un total d'environ 1.200 erécutants, se rendront sur la Grand'Place où massées autour du kiosque, elles feront entendre plusieurs morceaux d'ensemble.

A trois heures aura lieu le défilé des drapeaux et bannières des 663 sociétés fédérées, avec le concours des musiques de Tourcoing. Ce défilé sera un spectacle grandiose et vraiment unique car pour la première fois il se produira en province.

Au passage du cortège, M. Dron, député-maire, remettra sur le perron de l'Hôtel de Ville, à la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais, le fanion que la ville offre en souvenir de la fête ; la garde de ce fanion sera pour un an confiée à l'Harmonie municipale.

Aura lieu ensuite la remise aux « Crick-Sicks » de la bannière de la Fédération musicale de France que rapporteront les délégués du Choral Nantais de Nantes (Loire-Inférieure) qui la possède depuis l'an dernier.

A l'issue du défilé, sur le grand kiosque de l'Exposition, concert artistique donné.

'an dernier.

A l'issue du défilé, sur le grand kiosque de l'Ex-Dosition, concert artistique donné par la Mu-sique de la Garde républicaine qu'à juste titre on considère comme la plus forte musique du monde. Ce concert sera un régal pour les amateurs de bonne musique, aussi prévoit-on qu'il y aura foule pour entendre et applaudir cette remarquable pha-lange de musiciens. Déjà de toutes parts des de-mandes sont faites au président de la Fédération pour retenir des places.

mandes sont faites au président de la Fédération pour retenir des places.

M. Richart, président de la Fédération, a obtenu du chemin de fer du Nord, pour les musiciens appartenant à des sociétés fédérées, le droit de se rendre individuellement à Tourcoing les 27, 28 et 29 juillet et d'en repartir les 29 et 30 juillet en voyageant à demi-place.

Tous les groupements viennent de recevoir les invitations et états à remplir pour signaler les noms de leurs sociétaires qui se rendront à Tourcoing et qui désirent profiter de la réduction.

Ils sont invités à retourner sans tarder au pré-

Ils sont invités à retourner sans tarder au pré-sident les états en question, car, étant donné le grand nombre de sociétaires qui participeront à la fête, le travail va être considérable.

L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Faites boulille votre eau

En raison de l'émotion provoquée par l'épidémie de fièvre typhoide qui s'était déclarée, le mois dernier, dans les quartiers des France et de la Blanche-Porte, épidémie due à la mauvaise qualité des eaux des puits, la mairie vient de faire placarder en ville l'avis suivant:

eaux des pure, le marte en ville l'avis auivant :
« Le Maire de la Ville de Tourcoing informa see concisoyens que e'ils ont des doutes sur la qualité de l'eau des puris qui dessevent leurs habitations, il teux est des puris qui dessevent leurs habitations, il teux est l'engle de des l'est des l'en controller de l'en puris de le crescommande de serve boullier obte ean, quet que soit l'unique de fort, en particulier, pour l'arronge et le récoyage de fort, en particulier, pour l'arronge et le récoyage et l'en particulier, pour l'arronge et le récoyage et l'en particuler, pour la boisse.

» Fait à l'Hôtel de Ville.
» Le Maire de Tourcoing :
» Le Maire de Tourcoing :

LA MUSIQUE A L'EXPOSITION

Voici le programme des morceaux qui serous exécutés, aujourd'hui joudi, de 4 à 6 hourse, aux le grand kicaque de l'Exposition par l'orchestre Paul Mager:

Paul Mager:

(1 Valeur française, marcha, par Fontenelle; 2 Menuet Guilderet, pur Filipsoos; 5 Ouverture du Caisfe de Bagdad, par Bofeldeu; 4 Et alors..., c conte v, par Lachanne; 5 Marieu Vales, par Lanchanne; 6 Marieu Vales, par Lanchanne; 6 Marieu Fotow; 8 Caracemes, vales, par Cabriel-Marie; 9 La Maisme, manuales aponaises, par La Ganne; 16 Le Vieus Beau, galop, par Fabriel-Marie; D'autre part, joudi 28 courant, à 6 hourse et demie du sort, l'harmonie La Fraternelle, directeur M. Charles Dhérin, exécuters les moccosaux cuivante:

tour M. Charles Dhérim, exécutera les mocosant envivants:

Pamerina partit. — 1º Le Florencia, all. (O. Allien)?

2º Le Précendant, ouverbure (Kachem); 3º Filleste gli Grand Mére (A. Heyman).

Durather Partit. — 4º Parencies bolica (E. Montegna); 5º Selemendo, fantainia (Royer); 6º Les Aldes, polici intitative (E. Adrim).

Concert du Chin des Vingt

La printier grand concert du Finguanisiem auret fies la unnoff par la très exembenda sunités de Cloré des Vingt, de Lille, fann la calin des foctes des Vingt, de Lille, fann la calin des humani, aurétagés à coh allas, Figura giantysing, 5 figura; quoque 1794, 1 figura.